

POUR TOUS LES UTILISATEURS ET VISITEURS DES JARDINS

- Je respecte le règlement intérieur des Jardins du Ruisseau (horaires d'ouverture, matériel, plantations, ...) affiché dans les jardins ainsi que les réglementations en vigueur.
- Je laisse à chaque jardinier le bénéfice de ses plantations (je ne cueille ni les fruits, ni les fleurs, ni les légumes) et je le laisse accéder à sa parcelle.
- Je ramasse mes détritiques avant de partir.
- Je veille au calme des jardins et je ne mets pas de musique (en dehors des événements organisés par le Conseil d'Administration).
- Je respecte les consignes données par les adhérents.
- Les groupes de plus de 10 personnes désirant pique-niquer ou se réunir dans les jardins doivent obtenir l'accord préalable du C.A.

POUR TOUS LES ADHÉRENTS DES JARDINS

- J'offre de mon temps pour la participation à la vie de l'association :
 - ✓ Une permanence de 4 h par an (deux permanences pour les jardiniers) pour l'enregistrement des adhésions dans les jardins,
 - ✓ Ou une participation à des actions ponctuelles décidées par le CA,
 - ✓ Ou une participation à l'organisation des événements annuels conviviaux,
 - ✓ Une participation à l'Assemblée Générale dans la mesure du possible,
 - ✓ Une participation au rapport d'activités annuel de l'association.
- Je contribue activement au maintien de la propreté des jardins (même si je ne suis pas à l'origine des détritiques).
- J'informe les visiteurs de la mission des jardins et je les incite à adhérer :
 - ✓ Sensibiliser les riverains aux enjeux liés à l'environnement, au développement durable, tout en valorisant le site de la Petite Ceinture et l'image du quartier : embellir le cadre de vie des habitants.
 - ✓ Renforcer le lien social entre les habitants-riverains autour de cet espace commun en tant que jardin de proximité.
 - ✓ Permettre la transmission des savoirs entre adultes et enfants dans une dimension intergénérationnelle et multiculturelle.
 - ✓ Favoriser les partenariats associatifs et institutionnels nécessaires à l'animation et à l'utilisation du site par un public aussi bien enfant qu'adulte.
- Je m'assure que personne n'est dans les jardins avant de les refermer.

POUR LES JARDINIERS

- Je respecte la charte main verte de gestion écologique (interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires) des jardins, je veille à l'économie de l'eau et je ferme le robinet d'arrêt général.
- Je nettoie et range, dans la cabane, le matériel de jardinage après utilisation.
- Je ferme la cabane à outils à chaque utilisation et masque le code du cadenas après l'avoir refermé.
- Je participe aux réunions de jardiniers et au rapport d'activités annuel de l'association.